



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS →



www.defense.gouv.fr/jdc



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION NORD-EST

CSN Strasbourg

Départements : 67 / 68

Tél. : 03 90 23 37 52

CSN Lille

Départements : 59 / 62

Tél. : 03 59 00 43 00

CSN Nancy

Départements : 54 / 55 / 57 / 88

Tél. : 03 83 87 12 00

CSN Dijon

Départements : 21 / 58 / 71 / 89

Tél. : 03 80 11 21 00

CSN Châlons-en-Champagne

Départements : 08 / 10 / 51 / 52

Tél. : 03 26 22 29 50

CSN Besançon

Départements : 25 / 39 / 70 / 90

Tél. : 03 81 87 18 81